

# QUESTIONNAIRE

## Bienvenu(e) !

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à la consultation publique sur la feuille de route stratégique nationale relative à la décennie numérique jusque l'horizon 2030 pour le Luxembourg, coordonnée par le Service des médias, de la connectivité et de la politique numérique.

Avant de commencer la consultation, nous vous invitons à nous communiquer les informations de contact ci-dessous. Ces informations seront traitées de manière confidentielle mais nous permettront de vous contacter si nous avons des questions à vous poser.

### À quel groupe d'utilisateurs appartenez-vous ?

- Utilisateur privé
- Étudiants et éducateurs
- Chercheurs
- Entreprises commerciales
- Administration publique
- Institutions de l'UE
- Organisations internationales
- Organisations politiques
- Médias
- Autres (veuillez préciser) : \_\_\_\_\_

- **Je contribue en tant que représentant de** \_\_\_\_\_

Si vous contribuez en tant que représentant d'une organisation, veuillez indiquer le nom de votre organisation.  
Sinon, indiquez société civile.

- **Prénom (optionnel) :** \_\_\_\_\_

- **Nom de famille (optionnel) :** \_\_\_\_\_

- **E-mail :** \_\_\_\_\_

## Votre opinion sur les cibles numériques de la décennie numérique

Vous trouverez ci-après une description des cibles numériques de la décennie numérique, de plus amples informations sur la définition exacte des indicateurs sont disponibles [ici](#) et la feuille de route stratégique nationale du Luxembourg décrivant la manière dont le Luxembourg souhaite contribuer à la réalisation des cibles numériques fixés est disponible [ici](#) (Section 3).

**(1) une population disposant de compétences numériques et des professionnels du numérique hautement qualifiés avec l'objectif de parvenir à un équilibre de genre, parmi laquelle:**

**a) au moins 80 % des personnes âgées de 16 à 74 ans disposent au moins de compétences numériques élémentaires;**

État d'avancement en 2023:

EU: 55.56%, 54.46% des femmes et 56.69% des hommes

LU: 60.14%, 56.56% des femmes et 63.60% des hommes

**b) au moins 20 millions de spécialistes des TIC (environ 10% de l'emploi total) occupent un emploi au sein de l'Union, tout en favorisant l'accès des femmes à ce secteur et en augmentant le nombre de diplômés dans le domaine des TIC.**

État d'avancement en 2023:

EU: 4.80 % dont 19.40% de femmes

LU: 8.00% dont 22.50% de femmes

**Le LUXEMBOURG soutient les objectifs de l'UE et prévoit que jusqu'en 2030 au moins 80% des personnes âgées de 16 à 74 ans disposent au moins de compétences numériques élémentaires et qu'au moins 10% de l'ensemble des personnes employées au Luxembourg possèdent des compétences spécialisées en TIC, tout en respectant l'équilibre entre les hommes et les femmes.**

**(2) des infrastructures numériques durables, sûres, résilientes et performantes, impliquant que:**

**a) tous les utilisateurs finaux en un lieu fixe sont couverts par un réseau en gigabit jusqu'au point de terminaison du réseau, et toutes les zones habitées sont couvertes par des réseaux sans fil à haut débit de nouvelle génération dont les performances sont au moins équivalentes à celles de la 5G, conformément au principe de neutralité technologique;**

État d'avancement en 2023:

EU: 78.81% VHCN, 63.99% Fibre et 89.30% 5G

LU: 94.70% VHCN, 78.90% Fibre et 99.60% 5G

**b) la production, conformément au droit de l'Union relatif à la durabilité environnementale, des semi-conducteurs de pointe dans l'Union représente au moins 20 % de la production mondiale en valeur;**

État d'avancement en 2023: Pas de données disponibles

**c) au moins 10 000 nœuds périphériques hautement sécurisés et neutres pour le climat sont déployés dans l'Union, répartis de manière à garantir aux entreprises, où qu'elles se trouvent, un accès aux services de données avec une faible latence (à savoir quelques millisecondes);**

État d'avancement en 2023: EU: 687 - LU: 5

**d) d'ici à 2025, l'Union dispose de son premier ordinateur à accélération quantique, ouvrant la voie à une Union à la pointe des capacités quantiques à l'horizon 2030.**

État d'avancement en 2023: Pas de données disponibles

Le LUXEMBOURG soutient les objectifs de l'UE et envisage que 100% des ménages soient couverts par un réseau gigabit en 2030. Le LUXEMBOURG soutient en outre le développement de l'industrie des semi-conducteurs et de l'informatique quantique, ainsi que le déploiement de nœuds de périphérie au LUXEMBOURG; toutefois, aucun objectif quantitatif n'est fixé jusqu'en 2030 en ce qui concerne ces technologies.

**(3) la transformation numérique des entreprises, impliquant que:**

**a) au moins 75 % des entreprises de l'Union ont adopté un ou plusieurs des éléments suivants, conformément à leurs activités commerciales:**

- i. les services d'informatique en nuage;**  
État d'avancement en 2023: EU: 38.90% – LU: 32.60%
- ii. les mégadonnées;**  
État d'avancement en 2023: EU: 33.20% - LU: 32.40%
- iii. l'intelligence artificielle;**  
État d'avancement en 2023: EU: 8.00% - LU: 14.40%

**b) plus de 90 % des PME de l'Union atteignent au moins un niveau élémentaire d'intensité numérique;**

État d'avancement en 2023: EU: 57.70% - LU: 57.80%

**c) l'Union facilite la croissance de ses entreprises en expansion innovantes et améliore leur accès au financement, ce qui permet, au minimum, de doubler le nombre de licornes (Valeur cible UE 2030 = 500).**

État d'avancement en 2023: EU: 263 – LU: 2

Le LUXEMBOURG soutient les objectifs de l'UE et envisage que 75% des entreprises utilisent les services d'informatique en nuage, l'intelligence artificielle et les mégadonnées d'ici 2030 et que 90% de ses PME atteignent au moins un niveau de base d'intensité numérique d'ici 2030. Aucun objectif quantitatif n'est fixé en ce qui concerne les licornes, mais le soutien aux start-ups et aux scale-ups nationales et européennes reste une priorité pour le LUXEMBOURG.

**(4) la numérisation des services publics, impliquant que:**

**a) 100 % des services publics essentiels sont accessibles en ligne et, le cas échéant, les citoyens et les entreprises de l'Union ont la possibilité d'interagir en ligne avec les administrations publiques;**

État d'avancement en 2023:

EU: 79.44/100 pour les citoyens et 85.42/100 pour les entreprises

LU: 94.78/100 pour les citoyens et 96.67/100 pour les entreprises

**b) 100 % des citoyens de l'Union ont accès à leur dossier médical électronique;**

État d'avancement en 2023: EU: 79.12/100 – LU: 76.10/100

**c) 100 % des citoyens de l'Union ont accès à des moyens d'identification électroniques sécurisés (eID) qui sont reconnus dans toute l'Union, leur permettant d'avoir un contrôle total sur les transactions faisant intervenir leur identité et sur leurs données à caractère personnel partagées.**

État d'avancement en 2023: 24 États membres, dont le Luxembourg, ont notifié au moins un système national d'identification électronique.

Le LUXEMBOURG soutient les objectifs de l'UE et envisage que 100% des citoyens et des entreprises aient, d'ici 2030, accès aux principaux services publics en ligne, y compris les dossiers de soins partagés pour les citoyens et la carte d'identité électronique pour les citoyens.

## Compétences numériques

Concernant les cibles suivantes en matière de compétences numériques

**(1) une population disposant de compétences numériques et des professionnels du numérique hautement qualifiés avec l'objectif de parvenir à un équilibre de genre, parmi laquelle:**

**a) au moins 80 % des personnes âgées de 16 à 74 ans disposent au moins de compétences numériques élémentaires;**

État d'avancement en 2023:

EU: 55.56%, 54.46% des femmes et 56.69% des hommes

LU: 60.14%, 56.56% des femmes et 63.60% des hommes

**b) au moins 20 millions de spécialistes des TIC (environ 10% de l'emploi total) occupent un emploi au sein de l'Union, tout en favorisant l'accès des femmes à ce secteur et en augmentant le nombre de diplômés dans le domaine des TIC.**

État d'avancement en 2023:

EU: 4.80 % dont 19.40% de femmes

LU: 8.00% dont 22.50% de femmes

**Le LUXEMBOURG soutient les objectifs de l'UE et prévoit que jusqu'en 2030 au moins 80% des personnes âgées de 16 à 74 ans disposent au moins de compétences numériques élémentaires et qu'au moins 10% de l'ensemble des personnes employées au Luxembourg possèdent des compétences spécialisées en TIC, tout en respectant l'équilibre entre les hommes et les femmes.**

N.B. De plus amples informations sur la définition des ICP sont disponibles [ici](#) et de plus amples informations sur l'évolution des ICP sont disponibles [ici](#).

- **Concernant les compétences numériques, soutenez-vous les cibles numériques fixées pour 2030 pour le Luxembourg ?**
  - Pas d'opinion
  - Oui
  - Non (veuillez préciser pourquoi) : \_\_\_\_\_
- **Concernant les compétences numériques, considérez-vous que les cibles numériques fixées pour 2030 sont réalisables pour le Luxembourg ?**
  - Pas d'opinion
  - Oui
  - Non (veuillez préciser pourquoi) : \_\_\_\_\_
- **Concernant les compétences numériques, le Luxembourg a-t-il mis en place les mesures adéquates dans la feuille de route stratégique nationale relative à la décennie numérique pour que le Luxembourg puisse atteindre les cibles numériques fixées ?**

La feuille de route (Section 3) est accessible au <https://smc.gouvernement.lu/dam-assets/dossiers/digital-decade/240611-digital-decade-national-strategic-roadmap-for-luxembourg.pdf>

  - Pas d'opinion
  - Oui
  - Non (veuillez préciser pourquoi, quelles mesures manquent ?) : \_\_\_\_\_
- **Concernant les compétences numériques, souhaiteriez-vous partager d'autres réflexions liées aux cibles numériques fixées pour 2030 ? (Optionnel) :** \_\_\_\_\_

## Infrastructures numériques

Concernant les cibles suivantes en matière d'infrastructures numériques

### (2) des infrastructures numériques durables, sûres, résilientes et performantes, impliquant que:

- a) tous les utilisateurs finaux en un lieu fixe sont couverts par un réseau en gigabit jusqu'au point de terminaison du réseau, et toutes les zones habitées sont couvertes par des réseaux sans fil à haut débit de nouvelle génération dont les performances sont au moins équivalentes à celles de la 5G, conformément au principe de neutralité technologique;

État d'avancement en 2023:

EU: 78.81% VHCN, 63.99% Fibre et 89.30% 5G

LU: 94.70% VHCN, 78.90% Fibre et 99.60% 5G

- b) la production, conformément au droit de l'Union relatif à la durabilité environnementale, des semi-conducteurs de pointe dans l'Union représente au moins 20 % de la production mondiale en valeur;

État d'avancement en 2023: Pas de données disponibles

- c) au moins 10 000 nœuds périphériques hautement sécurisés et neutres pour le climat sont déployés dans l'Union, répartis de manière à garantir aux entreprises, où qu'elles se trouvent, un accès aux services de données avec une faible latence (à savoir quelques millisecondes);

État d'avancement en 2023: EU: 687 - LU: 5

- d) d'ici à 2025, l'Union dispose de son premier ordinateur à accélération quantique, ouvrant la voie à une Union à la pointe des capacités quantiques à l'horizon 2030.

État d'avancement en 2023: Pas de données disponibles

Le LUXEMBOURG soutient les objectifs de l'UE et envisage que 100% des ménages soient couverts par un réseau gigabit en 2030. Le LUXEMBOURG soutient en outre le développement de l'industrie des semi-conducteurs et de l'informatique quantique, ainsi que le déploiement de nœuds de périphérie au LUXEMBOURG; toutefois, aucun objectif quantitatif n'est fixé jusqu'en 2030 en ce qui concerne ces technologies.

N.B. De plus amples informations sur la définition des ICP sont disponibles [ici](#) et de plus amples informations sur l'évolution des ICP sont disponibles [ici](#).

- **Concernant les infrastructures numériques, soutenez-vous les cibles numériques fixées pour 2030 pour le Luxembourg ?**
  - Pas d'opinion
  - Oui
  - Non (veuillez préciser pourquoi) : \_\_\_\_\_
- **Concernant les infrastructures numériques, considérez-vous que les cibles numériques fixées pour 2030 sont réalisables pour le Luxembourg ?**
  - Pas d'opinion
  - Oui
  - Non (veuillez préciser pourquoi) : \_\_\_\_\_

- **Concernant les infrastructures numériques, le Luxembourg a-t-il mis en place les mesures adéquates dans la feuille de route stratégique nationale relative à la décennie numérique pour que le Luxembourg puisse atteindre les cibles numériques fixées pour 2030 ?**

La feuille de route (Section 3) est accessible au <https://smc.gouvernement.lu/dam-assets/dossiers/digital-decade/240611-digital-decade-national-strategic-roadmap-for-luxembourg.pdf>

- Pas d'opinion
- Oui
- Non (veuillez préciser pourquoi, quelles mesures manquent ?) : \_\_\_\_\_

- **Concernant les infrastructures numériques, souhaiteriez-vous partager d'autres réflexions liées aux cibles numériques fixées pour 2030 ?) (Optionnel) :** \_\_\_\_\_

## Transformation numérique des entreprises

Concernant les cibles suivantes en matière de la transformation numérique des entreprises

### (3) la transformation numérique des entreprises, impliquant que :

- a) au moins 75 % des entreprises de l'Union ont adopté un ou plusieurs des éléments suivants, conformément à leurs activités commerciales:
- i. les services d'informatique en nuage;  
État d'avancement en 2023: EU: 38.90% – LU: 32.60%
  - ii. les mégadonnées;  
État d'avancement en 2023: EU: 33.20% - LU: 32.40%
  - iii. l'intelligence artificielle;  
État d'avancement en 2023: EU: 8.00% - LU: 14.40%
- b) plus de 90 % des PME de l'Union atteignent au moins un niveau élémentaire d'intensité numérique;  
État d'avancement en 2023: EU: 57.70% - LU: 57.80%
- c) l'Union facilite la croissance de ses entreprises en expansion innovantes et améliore leur accès au financement, ce qui permet, au minimum, de doubler le nombre de licornes (Valeur cible UE 2030 = 500).  
État d'avancement en 2023: EU: 263 – LU: 2

Le LUXEMBOURG soutient les objectifs de l'UE et envisage que 75% des entreprises utilisent les services d'informatique en nuage, l'intelligence artificielle et les mégadonnées d'ici 2030 et que 90% de ses PME atteignent au moins un niveau de base d'intensité numérique d'ici 2030. Aucun objectif quantitatif n'est fixé en ce qui concerne les licornes, mais le soutien aux start-ups et aux scale-ups nationales et européennes reste une priorité pour le LUXEMBOURG.

N.B. De plus amples informations sur la définition des ICP sont disponibles [ici](#) et de plus amples informations sur l'évolution des ICP sont disponibles [ici](#).

- **Concernant la transformation numérique des entreprises, soutenez-vous les cibles numériques fixées pour 2030 pour le Luxembourg ?**
  - Pas d'opinion
  - Oui
  - Non (veuillez préciser pourquoi) : \_\_\_\_\_
- **Concernant transformation numérique des entreprises, considérez-vous que les cibles numériques fixées pour 2030 sont réalisables pour le Luxembourg ?**
  - Pas d'opinion
  - Oui
  - Non (veuillez préciser pourquoi) : \_\_\_\_\_
- **Concernant la transformation numérique des entreprises, le Luxembourg a-t-il mis en place les mesures adéquates dans la feuille de route stratégique nationale relative à la décennie numérique pour que le Luxembourg puisse atteindre les cibles numériques fixés pour 2030 ?**

La feuille de route (Section 3) est accessible au <https://smc.gouvernement.lu/dam-assets/dossiers/digital-decade/240611-digital-decade-national-strategic-roadmap-for-luxembourg.pdf>

  - Pas d'opinion
  - Oui
  - Non veuillez préciser pourquoi, quelles mesures manquent ?) : \_\_\_\_\_
- **Concernant la transformation numérique des entreprises, souhaiteriez-vous partager d'autres réflexions liées aux cibles numériques fixés pour 2030 ? (Optionnel) :** \_\_\_\_\_

## Numérisation des services publics

Concernant les cibles suivantes en matière de la numérisation des services publics

### (4) la numérisation des services publics, impliquant que

- a) **100 % des services publics essentiels sont accessibles en ligne et, le cas échéant, les citoyens et les entreprises de l'Union ont la possibilité d'interagir en ligne avec les administrations publiques;**

État d'avancement en 2023:

EU: 79.44/100 pour les citoyens et 85.42/100 pour les entreprises

LU: 94.78/100 pour les citoyens et 96.67/100 pour les entreprises

- b) **100 % des citoyens de l'Union ont accès à leur dossier médical électronique;**

État d'avancement en 2023: EU: 79.12/100 – LU: 76.10/100

- c) **100 % des citoyens de l'Union ont accès à des moyens d'identification électroniques sécurisés (eID) qui sont reconnus dans toute l'Union, leur permettant d'avoir un contrôle total sur les transactions faisant intervenir leur identité et sur leurs données à caractère personnel partagées.**

État d'avancement en 2023: 24 États membres, dont le Luxembourg, ont notifié au moins un système national d'identification électronique.

**Le LUXEMBOURG soutient les objectifs de l'UE et envisage que 100% des citoyens et des entreprises aient, d'ici 2030, accès aux principaux services publics en ligne, y compris les dossiers de soins partagés pour les citoyens et la carte d'identité électronique pour les citoyens.**

N.B. De plus amples informations sur la définition des ICP sont disponibles [ici](#) et de plus amples informations sur l'évolution des ICP sont disponibles [ici](#).

- **Concernant la numérisation des services publics, soutenez-vous les cibles numériques fixées pour 2030 pour le Luxembourg ?**
  - Pas d'opinion
  - Oui
  - Non (veuillez préciser pourquoi) : \_\_\_\_\_
- **Concernant la numérisation des services publics, considérez-vous que les cibles numériques fixées pour 2030 sont réalisables pour le Luxembourg ?**
  - Pas d'opinion
  - Oui
  - Non (veuillez préciser pourquoi) : \_\_\_\_\_
- **Concernant la numérisation des services publics, le Luxembourg a-t-il mis en place les mesures adéquates dans la feuille de route stratégique nationale relative à la décennie numérique pour que le Luxembourg puisse atteindre les cibles numériques fixés pour 2030 ?**

La feuille de route (Section 3) est accessible au <https://smc.gouvernement.lu/dam-assets/dossiers/digital-decade/240611-digital-decade-national-strategic-roadmap-for-luxembourg.pdf>

  - Pas d'opinion
  - Oui
  - Non (veuillez préciser pourquoi, quelles mesures manquent ?) : \_\_\_\_\_
- **Concernant la numérisation des services publics, souhaiteriez-vous partager d'autres réflexions liées aux cibles numériques fixées pour 2030 ? (Optionnel) :** \_\_\_\_\_



## Votre opinion sur les objectifs généraux de la décennie numérique

Vous trouvez ci-après une description des objectifs généraux de la décennie numérique. La feuille de route stratégique nationale du Luxembourg décrivant comment le Luxembourg souhaite contribuer aux objectifs généraux fixés peut être consultée [ici](#) (Section 4).

### Citoyenneté numérique

- promouvoir un **environnement numérique centré sur l'humain, fondé sur les droits fondamentaux, inclusif, transparent et ouvert**, dans lequel des technologies et services numériques sûrs et interopérables respectent et renforcent les principes, droits et valeurs de l'Union et sont accessibles à tous, partout dans l'Union;
- renforcer la résilience collective des États membres et **réduire la fracture numérique**, parvenir à un équilibre géographique et de genre par la promotion constante des opportunités pour tous les individus, **développer des aptitudes et des compétences numériques élémentaires et avancées**, y compris au moyen de la formation professionnelle et de l'apprentissage tout au long de la vie, et favoriser le développement de capacités numériques hautement performantes au sein de systèmes d'éducation et de formation horizontaux;
- veiller à ce que la **participation en ligne à la vie démocratique soit possible pour tout un chacun**, et à ce que les services publics, les services de santé et les services de soins soient également accessibles à tous dans un environnement en ligne fiable et sécurisé, en particulier aux groupes défavorisés, **y compris les personnes handicapées**, et dans les zones rurales et isolées, en offrant des services et des outils inclusifs, efficaces, interopérables et personnalisés répondant à des normes élevées en matière de sécurité et de respect de la vie privée.

### Favoriser le leadership et la souveraineté

- garantir la **souveraineté numérique** de l'Union de manière ouverte, notamment par des **infrastructures numériques et de données sûres et accessibles**, capables de stocker, de transmettre et de traiter efficacement de vastes volumes de données qui permettent d'autres évolutions technologiques, soutenir la compétitivité et la durabilité de l'industrie et de l'économie de l'Union, en particulier des PME, ainsi que la résilience des chaînes de valeur de l'Union, et favoriser l'écosystème des jeunes entreprises et le bon fonctionnement des pôles européens d'innovation numérique;
- promouvoir le déploiement et l'utilisation de capacités numériques en vue **de réduire la fracture numérique sur le plan géographique et accorder un accès aux technologies et données numériques dans des conditions ouvertes, accessibles et équitables**, afin d'atteindre un niveau élevé d'intensité numérique et d'innovation dans les entreprises de l'Union, en particulier les jeunes entreprises et les PME;
- développer un **écosystème complet et durable d'infrastructures numériques interopérables**, où le calcul à haute performance, l'informatique en périphérie, l'informatique en nuage, l'informatique quantique, l'intelligence artificielle, la gestion des données et la connectivité des réseaux fonctionnent en convergence, afin de promouvoir leur utilisation par les entreprises de l'Union et de créer des perspectives de croissance et d'emploi par la recherche, le développement et l'innovation, et veiller à ce que l'Union dispose d'une infrastructure de données en nuage compétitive, sûre et durable, dotée de normes élevées en matière de sécurité et de respect de la vie privée et respectant les **règles de l'Union en matière de protection des données**;
- promouvoir un **cadre réglementaire numérique** de l'Union afin de soutenir la capacité des entreprises de l'Union, en particulier les PME, à se livrer à **une concurrence équitable tout au long des chaînes de valeur mondiales**;
- faciliter l'instauration de **conditions équitables et non discriminatoires pour les utilisateurs** au cours de la transformation numérique dans l'ensemble de l'Union en renforçant les **synergies entre les investissements privés et publics ainsi que l'utilisation des fonds de l'Union et des fonds nationaux** et en élaborant des approches réglementaires et de soutien prévisibles faisant également intervenir les niveaux régional et local;
- améliorer la **résilience aux cyberattaques**, contribuer à améliorer la sensibilisation aux risques et la connaissance des processus de cybersécurité, et accroître les efforts des organisations publiques et privées visant à atteindre au moins un niveau élémentaire de cybersécurité.

## Contribuer à la transition verte

- faire en sorte que les **infrastructures et technologies numériques**, y compris leurs chaînes d'approvisionnement, deviennent **plus durables, plus résilientes et plus économes** en énergie et en ressources, en ayant pour objectif de réduire au minimum leurs incidences négatives sur l'environnement et la société, et contribuer à une économie et une société durables, circulaires et neutres pour le climat, conformément au **pacte vert pour l'Europe**, notamment en encourageant la recherche et l'innovation qui aident à y parvenir et en élaborant des méthodologies pour mesurer l'efficacité énergétique et l'efficacité des ressources de l'espace numérique;
- veiller à ce que **toutes les politiques et tous les programmes** qui sont pertinents pour atteindre les cibles numérique énoncées à l'article 4, soient pris en compte de manière coordonnée et cohérente afin de **contribuer pleinement aux transitions verte et numérique européennes**, tout en évitant les chevauchements et en réduisant au minimum la charge administrative.

## Citoyenneté numérique

Concernant l'objectif général

### Citoyenneté numérique

- promouvoir un **environnement numérique centré sur l'humain, fondé sur les droits fondamentaux, inclusif, transparent et ouvert**, dans lequel des technologies et services numériques sûrs et interopérables respectent et renforcent les principes, droits et valeurs de l'Union et sont accessibles à tous, partout dans l'Union;
- renforcer la résilience collective des États membres et **réduire la fracture numérique**, parvenir à un équilibre géographique et de genre par la promotion constante des opportunités pour tous les individus, **développer des aptitudes et des compétences numériques élémentaires et avancées**, y compris au moyen de la formation professionnelle et de l'apprentissage tout au long de la vie, et favoriser le développement de capacités numériques hautement performantes au sein de systèmes d'éducation et de formation horizontaux;
- veiller à ce que la **participation en ligne à la vie démocratique soit possible pour tout un chacun**, et à ce que les services publics, les services de santé et les services de soins soient également accessibles à tous dans un environnement en ligne fiable et sécurisé, en particulier aux groupes défavorisés, **y compris les personnes handicapées**, et dans les zones rurales et isolées, en offrant des services et des outils inclusifs, efficaces, interopérables et personnalisés répondant à des normes élevées en matière de sécurité et de respect de la vie privée.

- **Soutenez-vous les objectifs généraux sur la citoyenneté numérique ?**
  - Pas d'opinion
  - Oui
  - Non (veuillez préciser pourquoi) : \_\_\_\_\_
- **Le Luxembourg a-t-il mis en place les mesures adéquates dans la feuille de route stratégique nationale de la décennie numérique pour que le Luxembourg contribue aux objectifs généraux en matière de citoyenneté numérique ?**

La feuille de route (Section 4) est accessible au <https://smc.gouvernement.lu/dam-assets/dossiers/digital-decade/240611-digital-decade-national-strategic-roadmap-for-luxembourg.pdf>

  - Pas d'opinion
  - Oui
  - Non (veuillez préciser pourquoi, quelles mesures manquent ?) : \_\_\_\_\_

## Leadership et souveraineté

Concernant l'objectif général

### Favoriser le leadership et la souveraineté

- garantir la **souveraineté numérique** de l'Union de manière ouverte, notamment par des **infrastructures numériques et de données sûres et accessibles**, capables de stocker, de transmettre et de traiter efficacement de vastes volumes de données qui permettent d'autres évolutions technologiques, soutenir la compétitivité et la durabilité de l'industrie et de l'économie de l'Union, en particulier des PME, ainsi que la résilience des chaînes de valeur de l'Union, et favoriser l'écosystème des jeunes entreprises et le bon fonctionnement des pôles européens d'innovation numérique;
- promouvoir le déploiement et l'utilisation de capacités numériques en vue **de réduire la fracture numérique sur le plan géographique** et **accorder un accès aux technologies et données numériques dans des conditions ouvertes, accessibles et équitables**, afin d'atteindre un niveau élevé d'intensité numérique et d'innovation dans les entreprises de l'Union, en particulier les jeunes entreprises et les PME;
- développer un **écosystème complet et durable d'infrastructures numériques interopérables**, où le calcul à haute performance, l'informatique en périphérie, l'informatique en nuage, l'informatique quantique, l'intelligence artificielle, la gestion des données et la connectivité des réseaux fonctionnent en convergence, afin de promouvoir leur utilisation par les entreprises de l'Union et de créer des perspectives de croissance et d'emploi par la recherche, le développement et l'innovation, et veiller à ce que l'Union dispose d'une infrastructure de données en nuage compétitive, sûre et durable, dotée de normes élevées en matière de sécurité et de respect de la vie privée et respectant les **règles de l'Union en matière de protection des données**;
- promouvoir un **cadre réglementaire numérique** de l'Union afin de soutenir la capacité des entreprises de l'Union, en particulier les PME, à se livrer à **une concurrence équitable tout au long des chaînes de valeur mondiales**;
- faciliter l'instauration de **conditions équitables et non discriminatoires pour les utilisateurs** au cours de la transformation numérique dans l'ensemble de l'Union en renforçant les **synergies entre les investissements privés et publics ainsi que l'utilisation des fonds de l'Union et des fonds nationaux** et en élaborant des approches réglementaires et de soutien prévisibles faisant également intervenir les niveaux régional et local;
- améliorer la **résilience aux cyberattaques**, contribuer à améliorer la sensibilisation aux risques et la connaissance des processus de cybersécurité, et accroître les efforts des organisations publiques et privées visant à atteindre au moins un niveau élémentaire de cybersécurité.

### • Soutenez-vous les objectifs généraux sur le leadership et la souveraineté ?

Pas d'opinion

Oui

Non (veuillez préciser pourquoi) : \_\_\_\_\_

### • Le Luxembourg a-t-il mis en place les mesures adéquates dans la feuille de route stratégique nationale de la décennie numérique pour que le Luxembourg contribue aux objectifs généraux en matière de leadership et la souveraineté?

La feuille de route (Section 4) est accessible au <https://smc.gouvernement.lu/dam-assets/dossiers/digital-decade/240611-digital-decade-national-strategic-roadmap-for-luxembourg.pdf>

Pas d'opinion

Oui

Non (veuillez préciser pourquoi, quelles mesures manquent ?) : \_\_\_\_\_

## Transition verte

Concernant l'objectif général

### Contribuer à la transition verte

- faire en sorte que les **infrastructures et technologies numériques**, y compris leurs chaînes d'approvisionnement, deviennent **plus durables, plus résilientes et plus économes** en énergie et en ressources, en ayant pour objectif de réduire au minimum leurs incidences négatives sur l'environnement et la société, et contribuer à une économie et une société durables, circulaires et neutres pour le climat, conformément au **pacte vert pour l'Europe**, notamment en encourageant la recherche et l'innovation qui aident à y parvenir et en élaborant des méthodologies pour mesurer l'efficacité énergétique et l'efficacité des ressources de l'espace numérique;
- veiller à ce que **toutes les politiques et tous les programmes** qui sont pertinents pour atteindre les cibles numérique énoncées à l'article 4, soient pris en compte de manière coordonnée et cohérente afin de **contribuer pleinement aux transitions verte et numérique européennes**, tout en évitant les chevauchements et en réduisant au minimum la charge administrative.

### • Soutenez-vous les objectifs généraux sur la transition verte ?

- Pas d'opinion
- Oui
- Non (veuillez préciser pourquoi): \_\_\_\_\_

### • Le Luxembourg a-t-il mis en place les mesures adéquates dans la feuille de route stratégique nationale de la décennie numérique pour que le Luxembourg contribue aux objectifs généraux en matière de transition verte ?

La feuille de route (Section 4) est accessible au <https://smc.gouvernement.lu/dam-assets/dossiers/digital-decade/240611-digital-decade-national-strategic-roadmap-for-luxembourg.pdf>

- Pas d'opinion
- Oui
- Non (veuillez préciser pourquoi, quelles mesures manquent ?) : \_\_\_\_\_

## Votre opinion sur la Déclaration européenne sur les droits et principes numériques

- **Avez-vous déjà entendu parler de la Déclaration sur les droits et principes numériques?**

La Déclaration sur les droits et principes numériques est accessible au <https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/library/european-declaration-digital-rights-and-principles>.

- Oui
- Non

- **Que pensez-vous de la déclaration ? Bénéficiez-vous pleinement de ces droits et principes au Luxembourg ? (Optionnel)** \_\_\_\_\_

## Votre opinion sur le Consortium européen pour les infrastructures numériques (EDIC)

- **Avez-vous déjà entendu parler du nouvel instrument "Consortium européen pour les infrastructures numériques (EDIC)" ?**

Plus d'informations peuvent être consultées sur <https://digital-strategy.ec.europa.eu/fr/policies/edic>.

- Oui
- Non

- **Que pensez-vous du nouvel instrument ? Quels types de projets multi-pays pourraient être mis en œuvre via un EDIC ? (Optionnel)** \_\_\_\_\_

## Votre opinion sur la transformation numérique du Luxembourg en général

- **À votre avis, est-ce que les cibles numériques, les objectifs généraux et la Déclaration sur les droits et principes numériques couvrent tous les aspects importants d'une transition numérique centrée sur l'humain, durable et inclusive ?**
  - Pas d'opinion
  - Oui
  - Non (veuillez préciser pourquoi) : \_\_\_\_\_
- **À votre avis, est-ce que le Luxembourg dispose d'un environnement/écosystème numérique développé ? Quelles sont ses forces et ses faiblesses ?** \_\_\_\_\_
- **Contribuez-vous, d'une manière ou d'une autre, à la transformation numérique du Luxembourg ?**
  - Non
  - Oui (précisez comment) : \_\_\_\_\_
- **Quelles mesures politiques existent pour soutenir votre transformation numérique ?** \_\_\_\_\_
- **Quelles mesures politiques manquent pour accompagner votre transformation numérique ?** \_\_\_\_\_
- **A quels défis êtes-vous confrontés dans votre transformation numérique, par rapport aux objectifs de la décennie numérique, mais aussi en général ?** \_\_\_\_\_
- **Quel est votre opinion sur la double transition (transition verte et numérique combinée) ? Comment combinez-vous les deux transitions ? À quels défis êtes-vous confrontés dans le cadre de votre transition verte ?** \_\_\_\_\_